



Changement de domicile del'enfant

Par **dardelet**, le **05/10/2009** à **18:17**

Bonjour,

mon fils aura 17 ans le 11/11/2009 , il désire ne plus vivre chez sa mère et donc habiter avec moi, son père.

j'aimerais connaître mes droits , je suis travailleur frontalier (SUISSE) :

-assurance de l'enfant

-allocation familiale

nous n'avons jamais été marié , je lui verse actuellement une pension , je désire naturellement la supprimer.

Pensez vous qu'il est nécessaire de demander à la maman une lettre stipulant qu'elle me laisse la garde de l'enfant.